

Déclaration de perte ou de vol du permis de conduire

FO 302 08 - Page 1 sur 1
Version 18.0 - 30.05.24 - STH

1. Indications personnelles

Titre :	No client :
Nom/s (nom de naissance à spécifier si différent du nom de famille)	
Prénom/s :	
Rue et no :	
NPA et Localité :	
Lieu/x d'origine et canton/s. (Ressortissant étranger : nationalité)	
Date de naissance :	

Dès réception du formulaire, le SCAN vous enverra, par SMS ou courriel, un lien vous permettant de télécharger votre photo et votre signature.

↑ ↑ ↑ ↑

2. Contact :

Téléphone <small>pour vous joindre entre 8h et 16h</small>
Tél. portable :
Courriel :

3. J'informe le Service des automobiles que :

<input type="checkbox"/> mon permis de conduire <input type="checkbox"/> mon permis d'élève catégorie : _____ <input type="checkbox"/> mon permis de conduire cyclomoteur a été : <input type="checkbox"/> perdu <input type="checkbox"/> volé <input type="checkbox"/> détruit pour établir votre duplicata, nous avons besoin du document suivant : <input checked="" type="checkbox"/> 1 photocopie d'une pièce d'identité comportant une photographie (carte d'identité, passeport ou permis de séjour)
Date :
Représentant légal ou tuteur : <small>Nom/s et prénom/s :</small>
Signature : <small>(pour les mineurs et les personnes sous tutelle, signature du représentant légal ou du tuteur)</small>

Informations, remarques et émoluments

scan-ne.ch/pertevolpermis



La présente déclaration implique l'obligation de restituer au Service des automobiles et de la navigation la pièce perdue/volée au cas où elle serait retrouvée, faute de quoi le/la soussigné/e serait passible des peines prévues par l'article 97/1 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19.12.1958.

Assurez-vous d'avoir bien signé dans le rectangle ci-dessus